(à retourner le jour de l'inscription : int.0782587n@ac-versailles.fr)

Inscription au service de restauration

(Les anciens élèves conservent leur carte actuelle, sauf dégradation)

QUALITE : ☐ demi-pensionnaire ou ☐ interne

Nom Prénom : _____

Classe (en 2019 / 2020) : _____

PHOTO
OBLIGATOIRE
(taille 3,5 x 4,5 cm)

A coller
Pas d'agrafes

1°/ Paiement des bourses (remplir et signer le verso)

En signant ce document, vous autorisez le chef d'établissement à déléguer la gestion des bourses à l'agent comptable. Cette autorisation est donnée pour toute la scolarité de votre enfant et vaut :

- pour le versement de la bourse sur le compte de restauration ou de voyage et de sorties
- pour le versement par virement bancaire, du solde éventuel de la bourse, après déduction des frais de restauration.

2°/ Joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou (IBAN) au nom du responsable légal financier de l'élève (remboursement des repas lors du départ de l'établissement).

3° / Paiement par prélèvements automatiques (remplir et signer le verso).

4°/ Joindre l'attestation de restauration scolaire remise par la CAF pour bénéficier de la modulation du prix du repas ou l'attestation de paiement de la CAF mentionnant votre quotient familial, sur www.caf.fr rubrique mon compte. Pour plus d'informations : www.iledefrance.fr/caculette-quotient-familial

Prix maximum du repas 4 € **(sans attestation le tarif appliqué sera de 4.05 €).**
Si le document est remis tardivement, la révision du tarif ne s'appliquera pas sur les mois antérieurs.
A transmettre à chaque rentrée scolaire.

Le prélèvement sera effectué en fonction du quotient familial et du régime de l'élève.

Dates de prélèvement	Demi-pension		Internat (demi-pension incluse)
05/10/2018 Achat de la carte de restauration pour la scolarité	7 €		7 €
Quotient familial (QF)	QF inférieur à 874 ou Tranches A-B-C-D-E	QF supérieur à 874 ou Tranches F-G-H-I	Quel que soit le Quotient Familial
05/09/2018	50 €	80 €	190 €
05/10/2018	50 €	80 €	190 €
05/11/2018	50 €	80 €	190 €
05/12/2018	50 €	80 €	190 €
07/01/2019	50 €	80 €	190 €
05/02/2019	50 €	80 €	190 €
05/03/2019	50 €	80 €	190 €
05/04/2019	50 €	80 €	190 €
06/05/2019	50 €	80 €	190 €
05/06/2019	50 €	80 €	190 €
05/07/2019 prélèvement complémentaire si nécessaire	50 €	80 €	190 €

Aucun prélèvement ne sera effectué sur le compte de demi-pension lorsqu'il reste plus de 50 € et 130 € pour un interne. **Avant prélèvement les familles sont avisées par e-mail.**
Sur votre compte bancaire la ligne de prélèvement indiquera **« PRLV SEPA DDFIP YVELINES ».**
Dans le cas d'un prélèvement rejeté, la famille est exclue du paiement par prélèvement automatique.

5°/L'adhésion au prélèvement automatique vaut également pour les échéanciers de voyage scolaire.

Lycée Viollet Le Duc
1 route de Septeuil
78640 VILLIERS ST FREDERIC
@ : int.0782587n@ac-versailles.fr

Rentrée scolaire 2019 / 2020

Nom, Prénom du Responsable :
……..

E-mail du responsable (obligatoire) :
……..

Nom, Prénom de l'élève :
……..

E-mail de l'élève :
……..

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
(**à remettre rempli et signé au Lycée Viollet Le Duc**)

Le présent mandat est valable jusqu'à annulation de votre part, à notifier en temps voulu au créancier par écrit(service intendance du Lycée Viollet Le Duc)

Collez ou agrafez votre RIB au format IBAN ci-dessous SVP (pas de chèque barré)

Référence Unique de Mandat : FR93ZZZ611376-xxxx-xxxxxxxxxxxx

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Lycée Viollet Le Duc à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Lycée Viollet Le Duc.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

AGRAPHER LE RIB/IBAN	**Nom Prénom et adresse du Débiteur (Responsable de l'élève)** Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____	Identifiant Créancier SEPA : FR93ZZZ611376 Nom et adresse du créancier : Nom : Agent comptable – Lycée Viollet Le Duc Adresse : 1 route de Septeuil CP : 78640 Ville : VILLIERS ST FREDERIC

A _____, le _____ **Signature du titulaire du Compte bancaire** :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.